



Groupe d'Etats contre la corruption
Group of States against corruption

**DIRECTION GENERALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES AFFAIRES JURIDIQUES
DIRECTION DES MONITORINGS**



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 29 avril 2011

Greco (2011) 6F

50^e réunion plénière du GRECO
(Strasbourg, 28 mars – 1^{er} avril 2011)

RAPPORT DE SYNTHÈSE

I. Ouverture de la réunion

1. La 50^e réunion plénière est présidée par M. Drago KOS (Président du GRECO, Slovénie) et le mercredi, en l'absence du Président, par M. Marin MRČELA (Vice-président du GRECO, Croatie).
2. Le Président ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les représentants, et en particulier à ceux nommés depuis peu. Il salue chaleureusement le Bélarus, représenté au GRECO pour la première fois depuis que sa participation au GRECO en tant que 49^e État membre a été entérinée, le 13 janvier 2011. On trouvera la liste des participants à l'annexe I.

II. Discours inaugural, par la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe

3. À l'occasion de cette 50^e réunion plénière, Maud de BOER-BUQUICCHIO, Secrétaire Générale adjointe, félicite le GRECO pour les normes exemplaires qu'il a fixées en matière de lutte internationale contre la corruption et pour le large respect que lui valent sa méthodologie rigoureuse et l'évaluation continue qui est effectuée de l'impact de son travail. La Secrétaire Générale adjointe souligne l'importance des travaux du GRECO face au fort niveau de corruption qui persiste dans la société et les institutions publiques de plusieurs États membres du Conseil de l'Europe. Elle évoque également les débats en cours au sein de l'Organisation sur la nécessité de normes contre le truquage des matchs et les paris illégaux dans le monde du sport, et le rôle clé que le GRECO pourrait jouer dans la mise en œuvre de telles normes. Le discours *in extenso* est consultable sur le site (version anglaise seulement)
http://www.coe.int/t/secretarygeneral/sga/default_FR.asp?#

III. Adoption de l'ordre du jour

4. L'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'annexe II.

IV. Informations fournies par le Président, les délégations et le Secrétaire exécutif

5. Le **Président** évoque les discussions tenues lors de la dernière réunion du Bureau (voir le rapport de la 56^e réunion du Bureau, Greco (2011) 4F), et notamment celles concernant les décisions à prendre au cours de la semaine (points 10 à 13 de l'ordre du jour). Il donne ensuite les informations suivantes :
 - dans le cadre de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES), des travaux sont en cours concernant la lutte contre la manipulation des résultats sportifs (matchs truqués), sur une initiative de la 18^e Conférence informelle du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport (Bakou, 22 septembre 2010). Le Président participera aux consultations avec l'Accord partiel et les autres organismes pertinents, dont des opérateurs de paris, en vue d'un projet de recommandation sur le sujet (Strasbourg, 3 mai 2011). La recommandation devrait être adoptée par le Comité des Ministres à la fin de l'année et il se peut qu'une convention sur le sujet soit également préparée par la suite. L'un et l'autre instrument pourrait prévoir la participation du GRECO au suivi de sa mise en œuvre. Selon le Président, une révision des dispositions de droit pénal ne s'impose pas, puisque le truquage de matchs relève généralement des dispositions sur la corruption, la fraude et le crime organisé, mais il faut davantage œuvrer à mieux coopérer avec les organisations de paris et à réglementer le soutien qu'elles apportent aux organisations sportives ;

- le Bureau a convenu que M. Martin KREUTNER (représentant à la fois l'Académie internationale de lutte contre la corruption (IACA) et les Partenaires européens contre la corruption (EPAC)), le président du Groupe de travail du G-20 sur la lutte contre la corruption, des représentants du Kazakhstan et des représentants de l'OEA/MESICIC (Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption) devraient être invités pour des échanges de vues avec le GRECO en 2011 ;
 - le Bureau a estimé que le thème du gouvernement électronique conviendrait pour une table ronde à organiser en 2011 (avec la participation d'un représentant de la Commission européenne) ;
 - conformément à son Règlement intérieur, le GRECO sera appelé à élire un nouveau Président et un nouveau Vice-président et à renouveler le Bureau, leurs mandats expirant à l'ouverture du Quatrième Cycle d'Évaluation. Le Bureau transmettra en temps voulu aux représentants toutes les informations nécessaires sur les dates et procédures des élections.
6. Le Président passe la parole aux délégations. Les représentants font les communications suivantes.
- La **Finlande** a été le deuxième pays à être examiné sur sa mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption, conformément au mécanisme de contrôle de cette convention, après avoir complété l'important questionnaire d'auto-évaluation prévu par la procédure. La Finlande a été le premier pays à choisir de faire l'objet d'une visite sur place. L'examen s'est concentré sur les activités de la police, le fonctionnement du système de justice et la coopération internationale en matière de police et de justice.
 - M. l'ambassadeur Alexander ALEKSEÏEV, représentant permanent de la **Fédération de Russie** au Conseil de l'Europe, souhaite convier tous les participants à une réception pour fêter cette 50^e réunion plénière du GRECO.
 - En **Irlande**, une nouvelle législation a été adoptée en décembre 2010, prévoyant notamment une compétence extraterritoriale élargie pour les infractions de corruption commises à l'étranger et des mesures de protection pour les personnes qui signalent de bonne foi des faits de corruption (donneurs d'alerte).
 - La **Bulgarie** a elle aussi fait l'objet d'un examen dans le cadre du mécanisme de contrôle de la Convention des Nations Unies contre la corruption ; comme la Finlande, elle a accueilli une visite sur place. Le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe a effectué une visite officielle à Sofia (23-24 février) au cours de laquelle les échanges ont porté, entre autres, sur les politiques de lutte contre la corruption. Le représentant bulgare signale aussi l'adoption en janvier 2011 d'un nouveau Code électoral, avancée législative importante dans le cadre des efforts du pays pour appliquer les recommandations formulées par le GRECO sur le thème II du Troisième Cycle d'Évaluation (actuellement en cours).
 - « **ex-République yougoslave de Macédoine** » : conformément aux modifications apportées à la loi anti-corruption, la Commission nationale anti-corruption devrait se composer de membres qui y siègent à titre professionnel. Le Parlement vient d'engager le processus d'élection des membres de cette commission. Comme des élections législatives anticipées se tiendront probablement au printemps, il n'est pas certain que ce processus puisse être achevé.

- **Luxembourg** : une loi sur l'entraide internationale a été adoptée le 27 octobre 2010, approuvant la Convention du 29 mai 2000 relative à l'entraide judiciaire en matière pénale entre les États membres de l'Union européenne et son Protocole du 16 octobre 2001 – qui visent, entre autres, à améliorer l'entraide concernant les informations détenues par les banques. La législation contre le blanchiment d'argent a également été modifiée pour mise en conformité avec les normes du GAFI. Enfin, une législation prévoyant des mesures de protection des donneurs d'alerte et l'élargissement de la liste des personnes soumises aux obligations de rapport a été adoptée.

- **Belgique** : le ministère de la Justice a récemment publié une brochure sur la prévention de la corruption chez les acteurs commerciaux, intitulée *La corruption? Pas dans notre entreprise...*, qui sera largement diffusée et peut déjà être consultée sur le site Internet du ministère :

http://www.just.fgov.be/img_publications/pdf/345.pdf

- Aux **Pays-Bas**, un projet de loi sur le financement des partis a été soumis au Conseil d'État et au Parlement pour examen. Il a été rédigé en tenant compte du Rapport d'Évaluation du Troisième Cycle sur les Pays-Bas du GRECO.

- Au **Liechtenstein**, le Code pénal et le Code de procédure pénale ont été modifiés de manière à prévoir la responsabilité pénale des personnes morales pour toutes les infractions pénales, y compris la corruption (1^{er} janvier), et une nouvelle loi sur le parquet a été adoptée (1^{er} février). Destinée à renforcer l'indépendance du parquet, cette loi interdit explicitement de lui donner toute directive qui pourrait entraîner l'abandon de poursuites pénales ou empêcher l'ouverture de telles procédures.

7. Le **Président** salue le travail accompli par les membres du GRECO au fil de ces cinquante premières réunions. C'est pour lui une grande source de satisfaction de constater que même si le volet des travaux du GRECO visant à assurer la transparence du financement des partis est particulièrement épineux, les États membres s'efforcent d'appliquer les recommandations du GRECO dans ce domaine.

8. Le **Secrétaire exécutif** prend à son tour la parole pour donner les informations suivantes :

- le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe a reçu une lettre de M. Jaume BARTUMEU, chef du gouvernement d'Andorre (et qui siégeait auparavant au GRECO en tant que représentant de l'Assemblée parlementaire), proposant généreusement d'organiser une formation d'un jour à Andorre le 9 novembre 2011 à l'occasion du lancement du Quatrième Cycle d'Évaluation du GRECO. Cette excellente initiative, prise au moment où Andorre se prépare à assurer la présidence du Comité des Ministres, est très appréciée. Elle représenterait une contribution significative aux frais d'organisation d'un tel événement, comprenant les frais de voyage et de séjour d'un représentant par État membre du GRECO ;

- le Secrétaire exécutif a rencontré Mme Chantal JOUANNO, ministre française des Sports, au cours de sa visite officielle au Conseil de l'Europe (21 mars 2011). Mme Jouanno s'est montrée très intéressée par les initiatives de l'Organisation pour promouvoir l'intégrité du sport face à la manipulation des résultats (matches truqués) et a pleinement soutenu la résolution adoptée par la 18^e conférence informelle du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport (Bakou, 22 septembre 2010) invitant l'Accord partiel élargi sur le sport à poursuivre ses travaux en vue d'une recommandation du Comité des Ministres aux États membres du Conseil de l'Europe sur la manipulation des résultats

sportifs. La ministre a montré un vif intérêt pour la méthodologie du GRECO ; il paraît clair que le Groupe jouera probablement un rôle dans le suivi des instruments mis au point. Le Président a fourni d'autres informations à ce propos (voir plus haut) ;

- le Secrétariat a pris part à la troisième réunion de la conférence des États parties au MESICIC (Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption) de l'Organisation des États américains (OEA) (Brasilia, 9 et 10 décembre 2010). Dans le cadre du troisième cycle de suivi, la méthodologie du MESICIC inclura pour la première fois des visites dans les pays concernés. Le Conseil de l'Europe a clairement choisi une politique de renforcement des relations avec l'OEA, à travers une éventuelle mise à jour de son accord de coopération avec cette organisation, qui s'est pour sa part montrée très intéressée par l'obtention du statut d'observateur au GRECO. On peut noter qu'il n'y aura pas d'obstacle juridique à ce que l'OEA, en tant qu'organisation intergouvernementale internationale, dépose une demande en ce sens ;

- EUROJUST a déjà émis le souhait de s'associer plus étroitement au GRECO. À l'époque, l'avis de la Direction du conseil juridique et du droit international public a été sollicité. Le Bureau a alors tenu un échange de vues avec les représentants d'EUROJUST, en septembre 2009. Le Secrétaire exécutif croit savoir qu'une lettre officielle demandant une coopération plus étroite avec le GRECO sera bientôt envoyée au Conseil de l'Europe. Il a également été invité à intervenir lors d'une réunion du Forum consultatif des procureurs généraux, qui se tiendra au siège d'EUROJUST (La Haye, 23 juin 2011) ;

- des copies de la réponse du Comité des Ministres à la Recommandation 1916 (2010) de l'Assemblée parlementaire sur la protection des « donneurs d'alerte » sont disponibles ; le texte cite amplement les commentaires sur cette recommandation adoptés par le GRECO 48, en octobre de l'année dernière, et prévoit l'organisation d'une conférence européenne sur le sujet ;

- enfin, le Secrétaire exécutif invite les représentants du GRECO à appliquer le plus vite possible les instructions qu'ils ont reçues par courriel concernant la mise en place de mots de passe individuels pour l'accès à la partie restreinte du site Internet du GRECO.

V. Premier et Deuxième Cycles d'Évaluation conjoints

9. Le GRECO examine le projet d'Addendum au Rapport de Conformité des Premier et Deuxième Cycles conjoints sur **Andorre**. Ce texte repose sur les informations fournies par les autorités du pays comme le demandaient les conclusions du rapport de conformité précédemment adopté. Le GRECO adopte le rapport (Greco RC-I/II (2008) 7F Addendum), concluant ainsi la procédure de conformité des Premier et Deuxième Cycles conjoints concernant ce pays. Les autorités sont invitées à en permettre la publication le plus tôt possible, conformément à la pratique établie¹.

VI. Deuxième Cycle d'Évaluation

10. Le GRECO examine le projet d'Addendum au Rapport de Conformité du Deuxième Cycle sur la **Bosnie-Herzégovine**. Ce texte repose sur les informations fournies par les autorités du pays comme le demandaient les conclusions du rapport de conformité précédemment adopté. Le GRECO adopte le rapport (Greco RC-II

¹ L'Addendum au Rapport de Conformité des Premier et Deuxième Cycles conjoints sur Andorre a été rendu public le 29 avril 2011.

(2008) 7F Addendum), concluant ainsi la procédure de conformité du Deuxième Cycle concernant ce pays. Le GRECO note avec satisfaction que l'autorisation de rendre l'addendum public a été donnée.

VII. Troisième Cycle d'Évaluation

11. Les participants à la réunion plénière procèdent à une lecture détaillée des projets de Rapports d'Évaluation du Troisième Cycle dont l'adoption est prévue, avec la participation des équipes d'évaluation qui ont effectué les visites dans les pays concernés.
12. Après une deuxième lecture de projets de textes révisés, le GRECO adopte les Rapports d'Évaluation du Troisième Cycle sur **Chypre** (Greco Eval III Rep (2010) 9F – Thèmes I et II), sur la **République Tchèque** (Greco Eval III Rep (2010) 10F – Thèmes I et II) et sur la **Moldova** (Greco Eval III Rep (2010) 8F – Thèmes I et II).
13. Le GRECO note avec satisfaction que Chypre et la Moldova ont autorisé la publication des rapports qui leur sont adressés ; les autorités de la République Tchèque sont invitées à faire de même le plus tôt possible, conformément à la pratique établie². Le délai de présentation des rapports de situation sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans les rapports est fixé au 31 octobre 2012 dans les trois cas.
14. Les participants à la réunion examinent également les projets de Rapport de Conformité du Troisième Cycle sur l'**Albanie**, la **France**, la **Norvège**, l'**Espagne** et la **Suède**. Ces textes ont été préparés, sur la base des rapports de situation soumis par les autorités des pays concernés, en consultation avec les rapporteurs désignés par l'Arménie et la Slovénie, pour l'Albanie ; par l'Albanie et la Belgique, pour la France ; par l'Islande et la Roumanie, pour la Norvège ; par l'Italie et l'Estonie, pour l'Espagne ; et par la Finlande et la Pologne, pour la Suède.
15. En adoptant les Rapports de Conformité du Troisième Cycle sur l'Albanie (Greco RC-III (2011) 3F), la France (Greco RC-III (2011) 1F), la Norvège (Greco RC-III (2011) 2F) et l'Espagne (Greco RC-III (2011) 5F), le GRECO fixe au 31 octobre 2012, pour les quatre pays, le délai pour le dépôt d'informations supplémentaires sur la poursuite de la mise en œuvre des recommandations.
16. En adoptant le Rapport de Conformité du Troisième Cycle sur la Suède (Greco RC-III (2011) 4F), le GRECO conclut que la réponse aux recommandations est « globalement insuffisante » au sens de l'article 31, paragraphe 8.3 du Règlement Intérieur. Il décide donc d'appliquer l'article 32 du Règlement et demande à la Suède de soumettre, en vertu du paragraphe 2(i) de cet article, pour le 31 octobre 2011 au plus tard un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations en suspens, pour examen lors du GRECO 53 (5 au 9 décembre 2011).
17. Le GRECO invite les pays concernés à autoriser le plus tôt possible la publication des rapports mentionnés aux paragraphes 15 et 16 ci-dessus³.
18. En outre, le GRECO adopte le Rapport de Conformité Intérimaire du Troisième Cycle sur le **Luxembourg** (GRECO RC-III (2010) 4F Rapport intérimaire). En application de l'article 32 paragraphe 2(i) du Règlement Intérieur, le rapport évalue les informations fournies par le Luxembourg sur les progrès réalisés dans

² Le Rapport d'Évaluation du Troisième Cycle sur la République Tchèque a été rendu public le 29 avril 2011.

³ Les Rapports de Conformité du Troisième Cycle sur l'Espagne, la Norvège, l'Albanie et la Suède ont été rendus publics respectivement les 12, 14, 19 et 21 avril 2011.

la mise en œuvre des recommandations depuis l'adoption du Rapport de Conformité du Troisième Cycle. Il a été préparé en consultation avec les rapporteurs désignés au nom de la Moldova et de la Suisse.

19. Compte tenu des progrès réalisés par les autorités du Luxembourg, le GRECO décide de suspendre l'application de l'article 32 et fixe au 31 décembre 2011 le délai pour la présentation d'informations supplémentaires sur la poursuite de la mise en œuvre des recommandations. Le GRECO note avec satisfaction que l'autorisation de publier le rapport a été donnée.
20. Enfin, concernant les procédures du Troisième Cycle, le GRECO approuve la liste des pays rapporteurs pour les procédures de conformité à venir (Greco Eval III (2011) 2 Revised – anglais seulement). Les rapporteurs pour la Croatie seront désignés par le Danemark et le Monténégro, les rapporteurs pour l'Allemagne par l'Autriche et la Fédération de Russie et ceux pour l'Irlande, par la Lettonie et le Royaume-Uni.

VIII. Quatrième Cycle d'Évaluation

21. La membre du Secrétariat responsable, Mme Sophie MEUDAL-LEENDERS, présente le projet de rapport final du Groupe de travail sur la préparation du Quatrième Cycle d'Évaluation (WP-Eval IV), soumis au GRECO pour adoption. Il comprend le projet de questionnaire, avec une partie A sur la prévention de la corruption des parlementaires et une partie B sur la prévention de la corruption des juges et des procureurs, ainsi que les recommandations du WP-Eval IV concernant la portée de l'évaluation, les questions prioritaires, la composition des délégations du GRECO, le profil souhaité des évaluateurs, la sélection des équipes d'évaluation et les modalités des visites sur place. Le groupe de travail propose également que les questions transversales issues des évaluations fassent régulièrement l'objet d'un débat en plénière, et ce dès les premières phases du cycle d'évaluation, pour que le GRECO puisse définir sa position et formuler sa jurisprudence. Cette pratique pourrait offrir des orientations utiles à la plénière comme aux équipes d'évaluation.
22. L'introduction du projet de questionnaire explique que le thème choisi pour le Quatrième Cycle d'Évaluation souligne la nature multidisciplinaire des attributions du GRECO. Il est clairement lié aux travaux précédents du GRECO, et notamment au Deuxième Cycle d'Évaluation, qui portait sur l'administration publique en tant que branche du pouvoir exécutif, et à l'examen du financement de la vie politique accompli au cours du Troisième Cycle. Le Quatrième Cycle approfondira également un élément particulièrement important du Premier Cycle d'Évaluation, à savoir l'indépendance de la justice. Assez détaillé, le questionnaire appelle des réponses précises, l'objectif étant de recueillir des informations fiables pour préparer les visites d'évaluation. Il est souligné que les questions posées ne préemptent pas de possibles conclusions ultérieures du GRECO et que l'absence, dans un pays donné, d'un élément mentionné dans le questionnaire ne doit pas automatiquement entraîner la recommandation de combler cette « lacune ». Ces situations demandent à être jugées dans le contexte du système dans son ensemble, en tenant compte des problèmes et des besoins propres au pays évalué.
23. Concernant la portée de l'évaluation, compte tenu du fait que certains membres du GRECO sont des États fédéraux ou confédéraux, les participants décident après examen attentif du texte que ce dernier devrait préciser que l'évaluation se concentre sur les « membres des parlements nationaux, ... » et « sur les procureurs et sur les juges, ..., en ce qu'ils sont soumis aux lois et réglementations nationales ».

24. Le Président du GRECO, qui a présidé le WP-Eval IV, convient qu'il serait bon de mettre à la disposition des délégations et des évaluateurs une liste de tous les textes qu'il peut être utile de consulter et qui peuvent fournir des orientations quant aux normes à prendre en compte par le GRECO.
25. Il se dit également sensible aux préoccupations soulevées quant à la nécessité de respecter l'indépendance des parlements. Cependant, il veut croire que ces derniers traiteront de façon constructive les recommandations que le GRECO pourra leur adresser.
26. Des ajustements mineurs sont apportés au projet de questionnaire pour le rendre plus clair et plus exhaustif. Ayant approuvé les recommandations et propositions formulées par le WP-Eval IV, le GRECO adopte le rapport final du groupe de travail, dont le Questionnaire pour le Quatrième Cycle d'Évaluation, tel qu'il figure dans le document WP-Eval IV (2011) 2F final.

IX. Adhésion de l'Union européenne au GRECO

27. M. Christos GIAKOUMOPOULOS, directeur des monitorings de la Direction générale des droits de l'homme et des affaires juridiques, informe la plénière que le GRECO est invité à commenter l'état actuel des discussions entre les secrétariats du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne sur les modalités possibles de participation de l'UE au GRECO, pour que sa position soit communiquée à la Commission européenne en vue du rapport sur ces modalités que cette dernière doit présenter au Conseil européen – en application du programme de Stockholm et de son plan d'action.
28. Le GRECO prend note du document Greco (2011) Misc 1F, qui expose les modalités possibles de la participation de l'UE (en abordant tous les points clés qui demandent à être clarifiés) et reflète la position la plus récente des interlocuteurs du Secrétariat à la Commission européenne. Il prend également note de l'avis présenté sur cette question par la Direction du conseil juridique et du droit international public (jurisconsulte) (Greco (2011) 3F).
29. Le GRECO salue la perspective d'une coopération renforcée. Après discussion, afin de préciser sa propre position, le GRECO décide d'adopter la position exprimée par le Bureau 56 (réunion du 18 mars - Greco (2011) 4F) et mandate le Président et le Secrétariat de poursuivre et d'intensifier sur cette base les discussions informelles avec la Commission européenne concernant les points de substance, notamment la soumission des institutions de l'UE aux procédures d'évaluation du GRECO, les droits de vote, la participation de l'UE aux équipes d'évaluation et la participation et l'éventuelle contribution du GRECO au mécanisme de *reporting* anti-corruption envisagé par l'UE.
30. Note est également prise du programme de travail 2011 de la Commission (COM(2010) 623 final vol. II). Le GRECO souligne que le « mécanisme d'évaluation permettant d'apprécier les efforts de lutte contre la corruption accomplis dans l'UE » dont la création est évoquée dans le programme ne doit pas faire doublon avec les travaux du GRECO.
31. En outre, il souligne en particulier que l'éventuelle participation de l'Union européenne au GRECO ne devrait pas conduire à une dualité des procédures d'évaluation au sein du Groupe.
32. Dans ses décisions, le GRECO invite la Commission européenne à tenir compte de sa position au moment d'élaborer le rapport au Conseil européen susmentionné

(voir plus haut, paragraphe 27). Enfin, le Président et le Secrétariat sont chargés de tenir le GRECO informé de l'issue de leurs discussions avec la Commission européenne.

X. Onzième rapport général d'activités (2010)

33. Le Secrétaire exécutif présente brièvement le projet de rapport, qui comprend un article thématique intitulé « Sponsoring et corruption : l'approche allemande », rédigé par Thomas RÖNNAU, titulaire d'une chaire de droit pénal, de droit pénal en matière économique et de procédure pénale à la Bucerius Law School, Hambourg et par Ramona FRANCUSKI, collaboratrice scientifique auprès de cette chaire. Selon le Secrétaire exécutif, il serait intéressant de renouveler l'expérience – demander à un expert de rédiger un article thématique examinant toutes les arcanes d'un problème à travers l'expérience d'un pays donné, comme cela a été fait en 2010 avec l'Allemagne et en 2009 avec la France. Il souligne en outre qu'il pourrait être très utile de mettre à jour l'étude transversale « Financement de la vie politique : une synthèse des 22 premières évaluations du GRECO », réalisée par M. Yves-Marie DOUBLET, Directeur adjoint au Secrétariat général de l'Assemblée nationale (France), pour tenir compte des évaluations effectuées depuis sa publication.
34. Le GRECO adopte son Onzième rapport général d'activités, couvrant l'année 2010 (Greco (2011) 1F Final) et demande au Secrétariat de le transmettre au Comité statutaire du GRECO et au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, conformément à l'article 8, paragraphe 1, iii du Statut du GRECO.
35. Le Président sera heureux de présenter ce rapport aux Délégués des Ministres lors de leur 1117^e réunion, le 29 juin 2011. Le rapport sera ensuite rendu public, après quoi les membres du GRECO sont invités à traduire l'article thématique et à le mettre à la disposition des cercles intéressés.
36. En réponse aux questions des participants concernant le passage sur la visibilité (paragraphe 46 – 47), le Président et le Secrétaire exécutif rappellent que l'amélioration de la visibilité fait partie depuis quelque temps des objectifs affirmés du Conseil de l'Europe. Toutes les déclarations devant les médias se fondent strictement sur la formulation adoptée par le GRECO dans les rapports déjà publiés. Le même principe s'applique à la préparation, en coopération avec la Direction de la communication, des communiqués de presse liés à la parution des rapports d'évaluation.

XI. Adoption des décisions

37. Les décisions de la 50^e réunion plénière sont adoptées, telles qu'elles figurent dans le document Greco (2011) 5F révisé.

XII. Réunions à venir

38. Le GRECO note que la 51^e réunion plénière se tiendra à Strasbourg du 23 au 27 mai 2011.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

ALBANIA / ALBANIE

Mr Ivi KASO (Head of delegation)
Director, Department of Internal Administrative Control and Anti-Corruption (DIACA), Council of Ministers

M. Edmond DUNGA (Member of Albanian delegation and evaluator – Moldova)
Head of Office in the Anticorruption Secretariat, Regional Anti-Corruption Initiative (RAI) Secretariat

Mrs Helena PAPA
Inspector/Coordinator, Department of Internal Administrative Control and Anti-Corruption, Council of Ministers

Mr Albert MECA (Evaluator – Cyprus)
Judge, President of Tirana District Court

ANDORRA / ANDORRE

M. Sergi ALIS SOULIE (Chef de délégation)
Unité de Prévention et Lutte contre la Corruption, Présidence du gouvernement

M. Gérard ALIS EROLES
Avocat, Présidence du gouvernement

ARMENIA / ARMENIE

Ms Anna MARGARYAN
Chair of Criminal Law and Criminology, Yerevan State University

AUSTRIA / Autriche

Mr Christian MANQUET (Head of delegation)
Head of Unit, Directorate for Penal Legislation, Federal Ministry of Justice

Mr Christian EISNER
Expert on Party Financing, Federal Chancellery

Ms Claudia LODERBAUER
Federal Ministry of the Interior

Mr Hubert SICKINGER (Evaluator – Czech Republic)
Research fellow, Institute of Conflict Research, Vienna University

AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN

Mr Elnur MUSAYEV – **Apologised / Excusé**
Senior Prosecutor, Anticorruption Department, General Prosecutor's Office

BELARUS

Mr Pavel SASCHEKO
Head of criminological forecasting, Division of key trends, dynamics and structure of organised crime and corruption, Scientific and Practical Centre of problems of the rule of law and order to the General Prosecutor of Belarus

BELGIUM / BELGIQUE

M. Frederik DECRUYENAERE (Chef de délégation)
Attaché au Service du droit pénal spécial, Service Public Fédéral Justice (SPF Justice)

M. Guido HOSTYN (Membre de la délégation belge et évaluateur – Moldova)
Premier conseiller de direction, Secrétaire de la Commission de contrôle des dépenses électorales

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Sead TEMIM

Prosecutor, Federal Prosecutor's Office of the Federation of Bosnia and Herzegovina

BULGARIA/ BULGARIE

Mr Georgi RUPCHEV (Head of delegation)

State Expert, Directorate of International Cooperation and European Affairs, Ministry of Justice

CROATIA / CROATIE

Mr Marin MRČELA (Head of delegation)

Vice-Président du GRECO – Vice-President of GRECO

Justice of the Supreme Court

CYPRUS / CHYPRE

Mr Philippos KOMODROMOS (Head of delegation)

Counsel of the Republic, Law Office of the Republic of Cyprus

Mrs Eva ROSSIDOU PAPAKYRIACOU

Senior Counsel of the Republic, Law Office of the Republic of Cyprus

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Ms Helena LIŠUCHOVÁ (Head of delegation)

Legal Expert, Department for International Programmes and Cooperation, Ministry of Justice,

Mr Tomáš HUDEČEK

Legal expert, Department for International Programmes and Cooperation, Ministry of Justice

Ms Marta LÉBLOVÁ

Expert, Public Administration Section, Ministry of the Interior

DENMARK / DANEMARK

Mr Flemming DENKER (Head of delegation)

Deputy Director, Public Prosecutor for Serious Economic Crime

ESTONIA / ESTONIE

Ms Paloma-Krõõt TUPAY

Advisor, Public Law Division, Legislative Policy Department, Ministry of Justice

FINLAND / FINLANDE

Mr Kaarle J. LEHMUS (Head of delegation)

Inspector General of the Police, National Police Board

FRANCE

M. Jean ALEGRE (Chef de délégation)

Chargé de mission auprès du directeur des affaires juridiques, Ministère des Affaires étrangères et européennes

M. François BADIE

Chef du Service Central de Prévention de la Corruption (SCPC), Ministère de la Justice et des Libertés

M. Régis PIERRE

Magistrat, Adjoint au Chef du bureau du droit économique et financier, Direction des affaires criminelles et des grâces

M Guy PRUNIER

Ministère de l'Intérieur

M. Stéphane GAUVIN

Adjoint au Chef du Service Juridique de la Responsable du pôle des partis politiques Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques (CNCCFP)

GEORGIA / GEORGIE

Ms Nino SARISHVILI
Adviser to the Analytical Department, Ministry of Justice

GERMANY / ALLEMAGNE

Ms Nora KAISER
Deputy Head of Division, Economic Crime, Computer Crime, Corruption-related Crime and Environmental Crime, Ministry of Justice

GREECE / GRECE

Mr Dimitrios GIZIS (Member of Greek delegation and evaluator – Cyprus)
Prosecutor, Court of 1st Instance, ATHENS

Mrs Panagiota VATIKALOU
Judge of First Instance of Chania

HUNGARY / HONGRIE

Mr Ákos KARA (Head of delegation)
Deputy Head of Department, Ministry of Justice

ICELAND / ISLANDE

Mr Helgi Magnús GUNNARSSON
Public Prosecutor, Head of Unit for Investigation and Prosecution of Economic Crime, National Commissioner of the Police

IRELAND / IRLANDE

Ms Aileen HARRINGTON
Assistant Principal Officer, Criminal Law Reform, Department of Justice and Law Reform

Mr Aidan MOORE (Evaluator – Cyprus)
Assistant Principal Officer, Standards Commission Secretariat, Standards in Public Office Commission

ITALY / ITALIE

Mme Anna PAGOTTO
Juge, Ministère de la Justice , Direction Générale de la justice pénale , Bureau I des affaires législatives et internationales

LATVIA / LETTONIE

Mrs Inese TERINKA
Senior Specialist, Administrative Division, Corruption Prevention and Combating Bureau

LIECHTENSTEIN

Mr Peter C. MATT (Head of delegation)
Diplomatic Officer, Office for Foreign Affairs

LITHUANIA / LITUANIE

Ms Aušra BERNOTIENE (Head of delegation)
Director, Department of International Law , Ministry of Justice

Mr Petras RAGAUSKAS (Evaluator – Cyprus)
Deputy Director for scientific research and expertise, Law Institute, Associated Professor, Institute of International Relations and Political Science, University of Vilnius

LUXEMBOURG

M. Jean BOUR (Chef de délégation)
Procureur d'Etat, Parquet du Tribunal d'Arrondissement de Diekirch

Mme Doris WOLTZ
Procureur d'Etat adjoint, Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg

MALTA / MALTE

Mr Leonard CARUANA
Advocate, Attorney General's Office

MOLDOVA

Mme Cornelia VICLEANSCHI (Chef de délégation)
Procureur, Chef de la Section Générale, Bureau du Procureur Général

Mr Radu COTICI
Chief of legislation and anti-corruption proofing Directorate, Centre for fighting economic crimes and corruption (CCCEC)

Mme Corina BORZIN
Chef de la Direction juridique de la Commission électorale centrale
Mme Liliana IACONI
Chef de la Direction analyse, monitoring et évaluation des politiques du Ministère des Finances

Mr Valeriu SECAS
Chef de la Direction juridique du Ministère des Finances

MONACO

M. Thierry PERRIQUET
Conseiller près la Cour d'Appel, Palais de Justice

MONTENEGRO

Ms Nina KRGOVIC
Head of Department for International Cooperation, Directorate for Anticorruption Initiative

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Ms Nicole VISSCHER (Head of delegation)
Senior Policy Advisor, Ministry of Justice

Mr Harry DE WIT
Programme manager, Public administrative integrity, Directorate Public Sector Employment
Ministry of the Interior and Kingdom Relations

NORWAY / NORVEGE

Mr Atle ROALDSØY (Head of delegation)
Senior Advisor, Ministry of Justice, Police Department

Mr Jens-Oscar NERGÅRD
Senior Advisor, Ministry of Government Administration and Reform

Mr Christian Fredrik HORST
Deputy Director General, Ministry of Government Administration and Reform

POLAND / POLOGNE

Mr Piotr FIRLUS
Advisor to the Chief of Office of the Prime Minister, Office for Plenipotentiary of the Government for Preparation of the Programme for Prevention of the Irregularities in Public Institutions

Ms Katarzyna NASZCZYNSKA
European Criminal Law Division, Department of Judicial Cooperation and European Law, Ministry of Justice

PORTUGAL

Mr Daniel MARINHO PIRES
Legal Advisor, International Affairs Department, Ministry of Justice

Mr Paulo de SOUSA MENDES (Evaluator – Czech Republic) – **Apologised / Excusé**
Professor of Law, Faculty of Law of the University of Lisbon

ROMANIA / ROUMANIE

Ms Anca CHELARU (Head of delegation)
Deputy Director, Department for Relations with the Public Ministry, Prevention of Crime and Corruption, Ministry of Justice and Citizens Freedoms

Ms Anca JURMA (Member of Romanian delegation and evaluator – Czech Republic)
Chief Prosecutor, International Cooperation Service, National Anticorruption Directorate,
Prosecutors' Office attached to the High Court of Cassation and Justice

Ms Laura STEFAN (Evaluator – Moldova)
Anticorruption Coordinator, Romanian Academic Society

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr Aleksandr BUKSMAN (Head of delegation)
First Deputy Prosecutor General, Prosecutor General's Office

Mr Oleg PLOKHOI
Deputy Head of the Presidential Department for Civil Service and Human Resources, Administration
of the President

Mr Aslan YUSUFOV
Deputy Head of Directorate, Head of Section of supervision over implementation of anti-corruption
legislation, Prosecutor General's Office

Mr Andrei ILYIN
Councillor of the Presidential Department for Civil Service and Human Resources, Administration of
the President

Mr Konstantin KOSORUKOV
Permanent Representation of the Russian Federation to the Council of Europe

SAN MARINO / SAINT MARIN

M. Eros GASPERONI (Chef de délégation)
Premier Secrétaire, Ministère des affaires Etrangères

REPUBLIC OF SERBIA / REPUBLIQUE DE SERBIE

Ms Zorana MARKOVIC (Head of Serbian delegation and evaluator – Czech Republic)
Director, Anti-Corruption Agency

Ms Ivana PETRIN
Legal Advisor, Unit for the control of financial reports of political parties, Anti Corruption Agency

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Mr Ronald KAKAŠ
Director of the Strategic Analysis and International Cooperation Department, Bureau of the Fight
Against Corruption, Police Headquarters of the Slovak Republic, Ministry of the Interior

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Drago KOS

President of GRECO / Président du GRECO

Former Chief Commissioner of the Commission for the Prevention of Corruption

Ms Vita HABJAN
Assistant Head, Sector for Prevention, Commission for the Prevention of Corruption

SPAIN / ESPAGNE

Mr Rafael VAILLO

Technical Counsellor, D.G. for International Cooperation, Ministry of Justice

Mr Íñigo ORTIZ DE URBINA GIMENO
Advisor, Ministry of Justice, MADRID

SWEDEN / SUEDE

Mr Olof NYMAN (Head of Delegation)
Legal Advisor, Division for Criminal Law, Ministry of Justice

Ms Feryal MENTES
Legal Advisor, Ministry of Justice

SWITZERLAND / SUISSE

M. Ernst GNAEGI (Chef de délégation suisse et évaluateur - Moldova)
Chef de l'unité du droit pénal international, Office fédéral de la Justice

M. Olivier GONIN
Collaborateur scientifique, Unité du droit pénal international, Office fédéral de la justice,

Mr Jacques RAYROUD
Procureur fédéral, Ministère public de la Confédération

"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA" / "L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE"

Ms Slagjana TASEVA (Head of delegation)
Professor in Criminal Law

TURKEY / TURQUIE

Mr Ömer Faruk ALTINTAŞ (Head of Delegation)
Judge, Deputy Director General for International Law and Foreign Affairs, Ministry of Justice

Mr Mete DEMIRCI
Inspector, Prime Ministry Inspection Board

Mr Yuksel YILMAZ
Deputy Head, Prime Ministry Inspection Board

UKRAINE

Ms Olena SMIRNOVA
Head of Unit responsible for development of anticorruption policy, Ministry of Justice

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Ms Helen SMITH
Senior policy Advisor, International Anti-corruption, International Relations, Human Rights and International Directorate, Ministry of Justice

UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Ms Jane LEY (Head of Delegation)
Deputy Director, US Office of Government Ethics

PRESIDENT OF THE STATUTORY COMMITTEE OF GRECO / PRÉSIDENT DU COMITÉ STATUTAIRE DU GRECO

Apologised / Excusé

PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Apologised / Excusé

REPRESENTATIVE OF THE CDCJ / REPRÉSENTANT DU CDCJ

Apologised / Excusé

REPRESENTATIVE OF THE CDPC / REPRÉSENTANT DU CDPC

Mr Damir VEJO
Deputy Director, Ministry of Security of Bosnia and Herzegovina

COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK / BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr Jan DE BEL
Chief compliance Officer *ad interim*, Council of Europe Development Bank

OBSERVER UNITED NATIONS – UNODC / OBSERVATEUR NATIONS UNIES – ONUDC

Apologised / Excusé

OBSERVER OECD / OBSERVATEUR OCDE

Apologised / Excusé

GRECO EVALUATION TEAMS / EQUIPES D'EVALUATION DU GRECO

**Third Round Evaluation report on Cyprus /
Rapport d'Evaluation du Troisième Cycle sur Chypre**

Theme I – Incriminations

Mr Albert MECA
Judge, President of Tirana District Court

Mr Dimitrios GIZIS
Prosecutor, Court of 1st Instance, ATHENS

Theme II – Party Funding / Financement des partis politiques

Mr Aidan MOORE
Assistant Principal Officer, Standards Commission Secretariat, Standards in Public Office
Commission

Mr Petras RAGAUSKAS
Deputy Director for scientific research and expertise, Law Institute, Associated Professor, Institute
of International Relations and Political Science, University of Vilnius

**Third Round Evaluation report on the Czech Republic
Rapport d'Evaluation du Troisième Cycle sur la République tchèque**

Theme I – Incriminations

Mr Paulo de SOUSA MENDES - **Apologised / Excusé**
Professor of Law, Faculty of Law of the University of Lisbon

Ms Anca JURMA
Chief Prosecutor, International Cooperation Service, National Anticorruption Directorate,
Prosecutors' Office attached to the High Court of Cassation and Justice

Theme II - Party Funding / Financement des partis politiques

Ms Zorana MARKOVIC
Director, Anti-Corruption Agency

Mr Hubert SICKINGER
Research fellow, Institute of Conflict Research, Lecturer (political science), Vienna University

Mr Justin FISHER
Professor of Political Science, Director, Magna Carta Institute, Brunel University

Consultant

**Third Round Evaluation report on Moldova /
Rapport d'Evaluation du Troisième Cycle sur le Moldova**

Theme I – Incriminations

M. Edmond DUNGA
Bureau Member, Head of the Office in the Anticorruption Secretariat, Regional Anti-Corruption
Initiative (RAI) Secretariat

M. Ernst GNAEGI
Chef de l'unité du droit pénal international, Office fédéral de la Justice

Theme II - Party Funding / Financement des partis politiques

M. Guido HOSTYN
Premier conseiller de direction, Secrétaire de la Commission de contrôle des dépenses électorales,

Ms Laura STEFAN
Anticorruption Coordinator, Romanian Academic Society

RAPPORTEURS

Third Round Compliance Reports / Rapports de Conformité du Troisième Cycle

Albania / Albanie

Ms Anna MARGARYAN (Armenia/ Arménie)
Ms Vita HABJAN (Slovenia / Slovénie)

France

Mr Edmond DUNGA (Albania / Albanie)
Mr Guido HOSTYN (Belgium / Belgique)

Norway / Norvège

Mr Helgi Magnús GUNNARSSON (Iceland / Islande)
Ms Anca CHELARU (Romania / Roumanie)

Spain / Espagne

Ms Paloma Krööt TUPAY (Estonia / Estonie)
Ms Anna PAGOTTO (Italy / Italie)

Sweden / Suède

Mr Kaarle LEHMUS (Finland / Finlande)
Ms Katarzyna NASZCZYNSKA (Poland / Pologne)

Third Round Interim Compliance Report / Rapport de Conformité Intérimaire du Troisième Cycle

Luxembourg

Mme Cornelia VICLEANSCHI (Moldova)
M. Ernst GNÄGI (Switzerland / Suisse)

COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr Christos GIAKOUMPOULOS, Director of Monitoring / *Directeur des monitorings*

Mr Wolfgang RAU, Executive Secretary of GRECO / *Secrétaire Exécutif du GRECO*

Assistant/Assistante

Ms Elspeth REILLY, Personal Assistant to the Executive Secretary / *Assistante Particulière du Secrétaire Exécutif*

Administrative Officers / Administrateurs

Mr Björn JANSON
M. Christophe SPECKBACHER
Ms Laura SANZ-LEVIA
Ms Tania VAN DIJK
Ms Sophie MEUDAL-LEENDERS
Mr Michael JANSSEN

Central Office / Bureau Central

Ms Penelope PREBENSEN, Administrative Assistant / *Assistante Administrative*
Mme Laure PINCEMAILLE, Assistant / *Assistante*
Mme Marie-Rose PREVOST, Assistant / *Assistante*

Webmaster

Ms Simona GHITA, Directorate General of Human Rights and Legal Affairs / *Direction générale des droits de l'Homme et des affaires juridiques*
Mme Marie-Rose PREVOST, GRECO

Interpreters / Interpretes

Ms Sally BAILEY-RAVET
Ms Isabelle MARCHINI
Ms Julia TANNER

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

1. Opening of the meeting / *Ouverture de la réunion* **09h30**
2. Adoption of the agenda / *Adoption de l'ordre du jour*
3. Introductory speech by Maud de BOER-BUQUICCHIO, Deputy Secretary General of the Council of Europe on the occasion of GRECO's 50th Plenary Meeting / *Discours introductif par Maud de BOER-BUQUICCHIO, Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe à l'occasion du 50^{ème} Réunion Plénière du GRECO (Monday / lundi, 10h00)*
4. Information from the President, Delegations and the Executive Secretary (including on Bureau 56) / *Informations du Président, des Délégations et du Secrétaire Exécutif (y compris sur le Bureau 56)*
5. **First reading** of draft Third Round Evaluation Reports on: / **Première lecture** des projets de Rapports d'Évaluation du Troisième Cycle sur :
 - **Cyprus / Chypre**
(Monday / lundi)
 - **Czech Republic / République Tchèque**
(Tuesday / mardi)
 - **Moldova**
(Wednesday / mercredi)
6. Examination and adoption of the Addendum to the Joint First and Second Round Compliance Report on **Andorra** / *Examen et adoption de l'Addendum au Rapport de Conformité des Premier et Deuxième Cycles Conjointes sur Andorre*
7. Examination and adoption of the Addendum to the Second Round Compliance Report on **Bosnia and Herzegovina** / *Examen et adoption de l'Addendum au Rapport de Conformité du Deuxième Cycle sur la Bosnie-Herzégovine*
8. Examination and adoption of the Third Round Compliance Reports on **Albania, France, Norway, Spain and Sweden** / *Examen et adoption des Rapports de Conformité du Troisième Cycle sur l'Albanie, la France, la Norvège, l'Espagne et la Suède*
9. Examination and adoption of the Third Round Interim Compliance Report on **Luxembourg** (Rule 32, paragraph 2(i) of the Rules of Procedure) / *Examen et adoption du Rapport de Conformité Intérimaire du Troisième Cycle sur le Luxembourg (Article 32 paragraphe 2(i) du Règlement Intérieur)*
10. Fourth Evaluation Round – consideration and adoption of the final report including the draft evaluation questionnaire prepared by WP-Eval IV (approved by Bureau 56) / *Quatrième Cycle d'Évaluation – examen et adoption du rapport final incluant le projet de questionnaire d'évaluation préparé par WP-Eval IV (approuvé par le Bureau 56)*
11. Accession of the European Union to GRECO – draft proposals on modalities for consideration / *Adhésion de l'Union Européenne au GRECO – projet de propositions de modalités pour examen*
12. Adoption of the Eleventh General Activity Report - 2010 (approved by Bureau 56) / *Adoption du Onzième rapport général d'activités – 2010 (approuvé par le Bureau 56)*

13. Third Round Compliance Procedure regarding Croatia, Germany and Ireland – Selection of rapporteur countries (Bureau 56 proposals) / *Procédure de conformité du Troisième Cycle à l'égard de la Croatie, de l'Allemagne et de l'Irlande – Sélection de pays rapporteurs (propositions du Bureau 56)*
14. **Second reading** and adoption of the draft Third Round Evaluation Reports on Cyprus (**Thursday**), Czech Republic and Moldova (**Friday**) / **Deuxième lecture** et adoption des projets de Rapports d'Évaluation du Troisième Cycle sur Chypre (**jeudi**), la République Tchèque et Moldova (**vendredi**)
15. Miscellaneous / *Divers*
16. Adoption of decisions / *Adoption des décisions*
17. Dates of next meetings / *Dates des prochaines réunions*